

RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1992 B 01474
Numéro SIREN : 385 214 770
Nom ou dénomination : A.C.M.P.

Ce dépôt a été enregistré le 20/09/2022 sous le numéro de dépôt 20991



VOUS INFORME QUE CE DOCUMENT FAIT L'OBJET D'UNE PROCEDURE DE

SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

Le présent document est établi en un (1) exemplaire original signé par voie électronique par chacune des parties, qui ont consenti à l'utilisation de ce procédé et reconnu comme totalement valable ledit procédé de signature.

Seul le document dans sa version numérique a une valeur juridique probante complète.

La signature électronique vaut signature de **toutes les pages** et en conséquence

remplace le **paraphe** de chacune des pages.

Les Parties reconnaissent que le procédé technique de signature électronique mis en œuvre permet de garantir et constituer la preuve de (i) l'identification du signataire du document, (ii) la préservation de l'intégrité de son contenu. Les Parties renoncent expressément à contester la recevabilité, la validité et la force probante de la signature électronique du présent document.

Les Parties conviennent que l'acte signé ce jour (i) constituera l'original dudit acte (ii) constituera une preuve par écrit, au sens des articles 1364 et suivants du Code civil, pouvant être valablement opposée aux Parties (iii) sera susceptible d'être produit en justice en cas de litige.

Les Parties reconnaissent enfin que le présent document signé par voie électronique sera le cas échéant admis comme original devant les tribunaux et fera la preuve des contenus qu'il contient, preuve recevable, valable et opposable entre les Parties, de la même manière, dans les mêmes conditions et avec la même force probante qu'un document qui revêt une signature manuscrite, conformément aux articles 1356, 1366 à 1368 du Code civil.

Les signataires ci-dessous ont signé numériquement :

Signé le 02/08/2022 Signé le 02/08/2022

Jorge Dias ALVES *Nelson ALVES*

par Jorge Dias ALVES par Nelson ALVES

✓ Signé et certifié par **yousign** 

✓ Signé et certifié par **yousign** 

Enregistré à : SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT
CRETEIL
Le 04/08/2022 Dossier 2022 00020646, référence 9404P61 2022 A 03362
Enregistrement : 6627 € Penalités : 0 €
Total liquidé : Six mille six cent vingt-sept Euros
Montant reçu : Six mille six cent vingt-sept Euros

A.C.M.P.
Ayant pour sigle CLINIC'AUTO
Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 15 000 euros
Siège social : 3 Bis Rue Pasteur
94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES
Siège de liquidation : 3 Bis Rue Pasteur
94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES
385 214 770 RCS CRETEIL

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE CLÔTURE DE LIQUIDATION
DU 28 JUILLET 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le 28 juillet,
A 17 Heures,

Les associés de la société **A.C.M.P.**, ayant pour sigle **CLINIC'AUTO** se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, 3 Bis Rue Pasteur – 94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, sur convocation faite par le Liquidateur.

Sont présents :

Monsieur Jorge Dias ALVES,
Propriétaire de 450 actions,

Monsieur Nelson ALVES,
Propriétaire de 50 actions,

Total des actions des associés présents : 500 actions sur les 500 actions composant le capital social.

L'Assemblée est présidée par **Monsieur Jorge Dias ALVES**, en sa qualité de Liquidateur de la Société.

Monsieur Nelson ALVES est désigné comme secrétaire.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- un exemplaire des statuts de la Société,
- le compte définitif de liquidation,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Examen et approbation du compte définitif de liquidation,
- Quitus au liquidateur et décharge de son mandat,
- Constatation de la clôture de la liquidation et affectation du résultat,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance de l'ensemble des opérations de liquidation et du compte définitif qui en résulte, approuve ce compte définitif, tel qu'il lui a été présenté et qui fait apparaître les éléments suivants :

- masse active :

○ Disponibilités	271 705,35 €	
→ Total masse active		<u>271 705,35 €</u>

- masse passive :

→ Total masse passive		<u>0 €</u>
Total de l'actif net		<u>271 705 €</u>

Le total de l'actif net sur lequel porte le droit des associés est ainsi fixé 271 705,35 euros avant droit de partage et prélèvements sociaux.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Détermination du montant à répartir :

L'Assemblée Générale constate que le montant de l'actif net s'élève avant partage à 271 705,35 euros.

Calcul du droit de partage :

Sur ce montant s'impute le droit de partage de 2,5 %, soit un actif net de :

$$271\,705,35 \text{ euros} / 1,025 = 265\,078,39 \text{ euros.}$$

qui correspond au montant à attribuer après règlement du droit de partage de 6 627 euros (265 078,39 euros x 2,5 %).

Répartition entre les associés :

→ Monsieur Jorge Dias ALVES pour 90 %, soit 238 570,55 euros
 → Monsieur Nelson ALVES pour 10 %, soit 26 507,84 euros

Total..... 265 078,39 euros

Les associés déclarent avoir acquis les titres dans les conditions et pour les montants suivants :

Associés	Origine de propriété : date de souscription	Sommes apportées dans la société ou prix d'acquisition des titres	Quote-part actif net	Boni de liquidation
Jorge Dias ALVES	18/05/1992	9 810 €	238 570,55 €	228 760,55 €
Nelson ALVES	19/03/2014	1 500 €	26 507,84 €	25 007,84 €

L'assemblée générale rappelle que la reprise d'apport réel ou assimilé (capital et prime d'émission) ou le remboursement de l'investissement initial (valeur d'acquisition à titre onéreux ou à titre gratuit) ne constitue pas un revenu imposable.

Le boni de liquidation, correspondant à la différence entre la quote-part d'actif net revenant à chaque associé et le montant de leur apport réel ou assimilé ou de l'investissement initial, est imposable en tant que revenu de capitaux mobiliers.

Ce boni de liquidation sera attribué aux associés à compter de ce jour, déduction faite des prélèvements sociaux au taux actuellement en vigueur.

Il est rappelé que, depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux.

Montant net revenant à chaque associé

Associés	Sommes apportées dans la société ou prix d'acquisition des titres	Quote-part actif net	Boni de liquidation	Prélèvements sociaux (17,2%)	Acompte forfaitaire (12,8%)	Montants nets arrondis
Jorge Dias ALVES	9 810 €	238 570,55 €	228 760,55 €	39 347 €	29 281 €	169 942 €
Nelson ALVES	1 500 €	26 507,84 €	25 007,84 €	4 301 €	3 201 €	19 005 €
				Arrondis pour la 2777-SD à 76 131 €		

Sommes à confier au liquidateur :

L'Assemblée Générale confie au liquidateur :

- La somme de 6 627 euros pour le Trésor Public (droits d'enregistrement),
- La somme de 76 131 euros pour le Service des Impôts des Entreprises (contributions sociales et retenues à la source),
- La somme de 169 942 euros pour Monsieur Jorge Dias ALVES,
- La somme de 19 005 euros pour Monsieur Nelson ALVES,

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de décharger le liquidateur de son mandat, de lui donner quitus de sa gestion et constate la clôture de la liquidation à compter de ce jour, ainsi que la disparition de la personnalité morale de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au liquidateur à l'effet d'exécuter les décisions prises par la présente assemblée et d'accomplir toutes formalités de publicité légale.

L'Assemblée Générale donne également pouvoir au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le liquidateur et l'associé.

Monsieur Jorge Dias ALVES

Monsieur Nelson ALVES

VOUS INFORME QUE CE DOCUMENT FAIT L'OBJET D'UNE PROCEDURE DE

SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

Le présent document est établi en un (1) exemplaire original signé par voie électronique par chacune des parties, qui ont consenti à l'utilisation de ce procédé et reconnu comme totalement valable ledit procédé de signature.

Seul le document dans sa version numérique a une valeur juridique probante complète.

La signature électronique vaut signature de **toutes les pages** et en conséquence

remplace le **paraphe** de chacune des pages.

Les Parties reconnaissent que le procédé technique de signature électronique mis en œuvre permet de garantir et constituer la preuve de (i) l'identification du signataire du document, (ii) la préservation de l'intégrité de son contenu. Les Parties renoncent expressément à contester la recevabilité, la validité et la force probante de la signature électronique du présent document.

Les Parties conviennent que l'acte signé ce jour (i) constituera l'original dudit acte (ii) constituera une preuve par écrit, au sens des articles 1364 et suivants du Code civil, pouvant être valablement opposée aux Parties (iii) sera susceptible d'être produit en justice en cas de litige.

Les Parties reconnaissent enfin que le présent document signé par voie électronique sera le cas échéant admis comme original devant les tribunaux et fera la preuve des contenus qu'il contient, preuve recevable, valable et opposable entre les Parties, de la même manière, dans les mêmes conditions et avec la même force probante qu'un document qui revêt une signature manuscrite, conformément aux articles 1356, 1366 à 1368 du Code civil.

Les signataires ci-dessous ont signé numériquement :

S.A.S. A.C.M.P.

3 BIS RUE PASTEUR

94190 VILLENEUVE ST GEORGES

Garage automobiles

COMPTES ANNUELS

30/06/2022



EXPERTISE COMPTABLE



11 rue Georges Charpak

77127 LIEUSAIN

0164880411

lieusaint@tgs-france.fr

www.tgs-france.fr



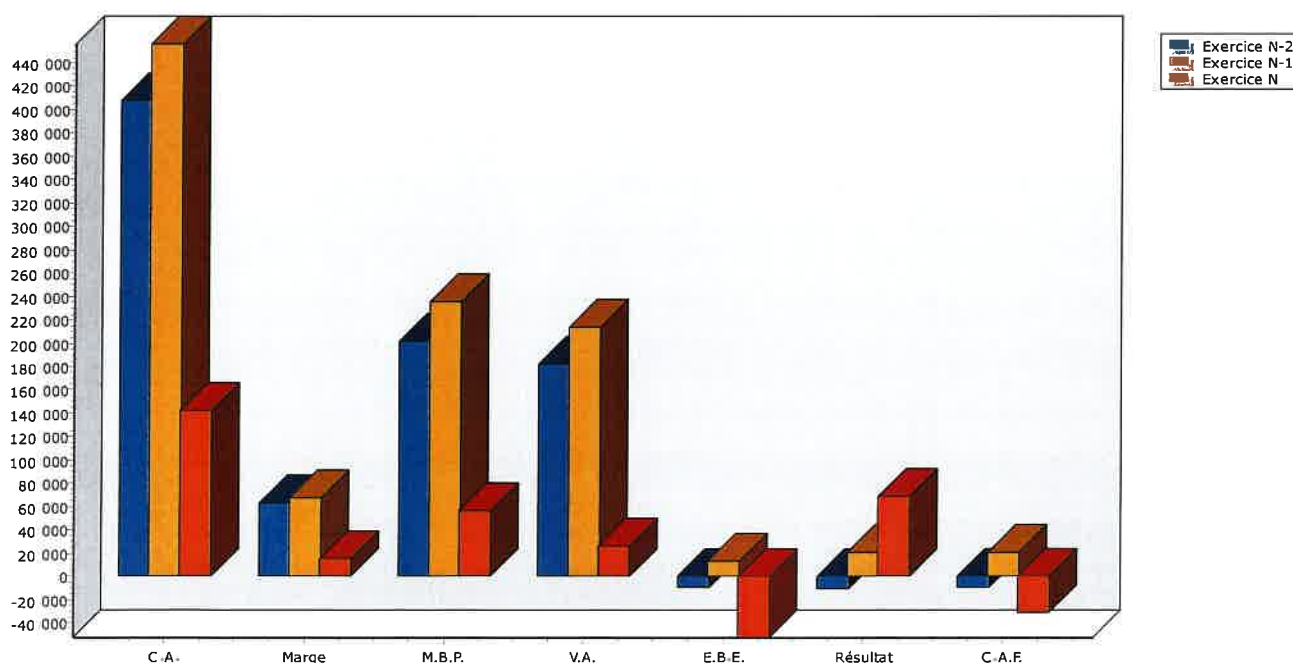
PRESENTATION

Présentation de l'entreprise

Raison sociale	S.A.S. A.C.M.P.
Activité	Garage automobiles
Catégorie fiscale	BIC - IS
Régime fiscal	Réel normal ☒ Réel simplifié ☐ Super simplifié ☐
Siret	385 214 770 00021
Code NAF	4511Z

Chiffres clés de l'entreprise

	30/06/2022	31/12/2021	Variation	N/N-1	31/12/2020
Nombre de mois	6	12			12
Chiffre d'affaires	142 038,46	455 911,29	(313 872,83)	-68,85	406 734,31
Marge commerciale	15 544,54	68 000,28	(52 455,74)	-77,14	63 476,87
% sur vente de marchandises	19,92	30,70			31,03
Marge brute de production	56 996,09	234 907,83	(177 911,74)	-75,74	201 947,64
% sur production	89,06	100,21			99,88
Valeur ajoutée	26 588,03	214 079,27	(187 491,24)	-87,58	181 952,42
% sur CA	18,72	46,96			44,73
Excédent brut d'exploitation	(52 619,33)	13 143,29	(65 762,62)	-500,35	(9 065,13)
% sur CA	-37,05	2,88			-2,23
Résultat net comptable	68 529,09	21 444,20	47 084,89	219,57	(10 883,89)
% sur CA	48,25	4,70			-2,68
Capacité d'autofinancement	(30 491,75)	21 396,32	(51 888,07)	-242,51	(9 308,89)
Besoin en fonds de roulement		24 490,05	(24 490,05)	-100,00	(7 671,63)
Nombre de jours de CA	0,00	19,34			(6,79)
Rotations (en jours)					
- Stock marchandises	40,70	32,91			36,37
- Stock produits finis					
- Crédit fournisseurs		33,35			54,93
- Crédit clients		31,13			31,60



COMPTES ANNUELS

Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **S.A.S. A.C.M.P.** relatifs à l'exercice du **01/01/2022** au **30/06/2022**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	271 705	euros
Chiffre d'affaires :	142 038	euros
Résultat net comptable :	68 529	euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à LIEUSAIN
Le 29/07/2022

Signature électronique

ROLLAND Patrick

Bilan Actif

		30/06/2022		31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)			
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions brevets droits similaires			
	Fonds commercial (1)			63 716,07
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains			
ACTIF CIRCULANT	Constructions			
	Installations techniques, mat. et outillage indus.			2 680,67
	Autres immobilisations corporelles			4 582,42
	Immobilisations en cours			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)			
	Participations évaluées selon mise en équival.			
	Autres participations			
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés			
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts			
	Autres immobilisations financières			10 919,78
	TOTAL (II)			81 898,94
	STOCKS ET EN-COURS			
	Matières premières, approvisionnements			7 000,00
	En-cours de production de biens			
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			19 461,53
	Avances et Acomptes versés sur commandes			
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)			
	Créances clients et comptes rattachés			47 328,06
	Autres créances			783,78
	Capital souscrit appelé, non versé			
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			4 050,00
	DISPONIBILITES	271 705,35	271 705,35	92 737,27
	Charges constatées d'avance			
	TOTAL (III)	271 705,35	271 705,35	171 360,64
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
COMPTES DE REGULARISATION	Ecarts de conversion actif (VI)			
	TOTAL ACTIF (I à VI)	271 705,35	271 705,35	253 259,58
	(1) dont droit au bail			
	(2) dont immobilisations financières à moins d'un an			10 919,78
	(3) dont créances à plus d'un an			

Bilan Passif

		30/06/2022	31/12/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	15 000,00	15 000,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	1 500,25	1 500,25
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	186 676,01	165 231,81
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	68 529,09	21 444,20
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	271 705,35	203 176,26
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		27 333,83
	Dettes fiscales et sociales		22 749,49
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes		50 083,32
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	271 705,35	253 259,58
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	68 529,09	21 444,20
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		50 083,32
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

1/2

		30/06/2022	31/12/2021	
		6 mois	12 mois	
PRODUITS D'EXPLOITATION	France	Exportation		
	Ventes de marchandises	78 042,37	78 042,37	221 503,46
	Production vendue (Biens)	174,00	174,00	427,98
	Production vendue (Services et Travaux)	63 822,09	63 822,09	233 979,85
	Montant net du chiffre d'affaires	142 038,46	142 038,46	455 911,29
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation		833,30	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		22 174,44	8 316,98
	Autres produits		413,21	21,95
Total des produits d'exploitation (1)		165 459,41	464 250,22	
Achats de marchandises		43 036,30	162 682,56	
Variation de stock		19 461,53	(9 179,38)	
Achats de matières et autres approvisionnements				
Variation de stock		7 000,00	(500,00)	
Autres achats et charges externes		45 952,60	88 828,84	
Impôts, taxes et versements assimilés		4 723,22	9 641,14	
Salaires et traitements		55 708,22	141 622,22	
Charges sociales du personnel		19 604,22	49 550,04	
Cotisations personnelles de l'exploitant		5,00	122,58	
Dotations aux amortissements :				
- sur immobilisations		339,64	1 497,12	
- charges d'exploitation à répartir				
Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations				
- sur actif circulant				
Dotations aux provisions				
Autres charges		428,87	135,85	
Total des charges d'exploitation (2)		196 259,60	444 400,97	
RESULTAT D'EXPLOITATION		(30 800,19)	19 849,25	

Compte de Résultat

2/2

		30/06/2022	31/12/2021
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(30 800,19)	19 849,25
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	58,80	49,95
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	58,80	49,95
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
	RESULTAT FINANCIER	58,80	49,95
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(30 741,39)	19 899,20
	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	170 000,00	2 500,00
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	170 000,00	2 500,00
	Sur opérations de gestion	90,00	
	Sur opérations en capital	70 639,52	955,00
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	70 729,52	955,00
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	99 270,48	1 545,00
	PARTICIPATION DES SALAIRES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES		
	TOTAL DES PRODUITS	335 518,21	466 800,17
	TOTAL DES CHARGES	266 989,12	445 355,97
	RESULTAT DE L'EXERCICE	68 529,09	21 444,20

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Anne e

◆ INTRODUCTION

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **271 705** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **335 518** euros et un total **charges** de **266 989** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **68 529** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **30/06/2022**.
Il a une durée de **6** mois.

Les notes ou les tableaux ci-après font partie des comptes annuels

◆ FAITS CARACTÉRISTIQUES

Les associés ont décidé de dissoudre la société à la date du 30 juin 2022 et de céder le fonds de commerce pour la somme de 170 000 €.

◆ RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis en respectant les principes généraux suivants :

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité
- Régularité, sincérité
- Prudence
- Permanence des méthodes

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la méthode des coûts historiques.

Les modes et méthodes d'évaluations spécifiques à divers postes des comptes annuels sont décrits ci-après

Les comptes annuels ont été établis conformément au règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au Plan comptable général homologué par l'arrêté du 26 décembre 2016

Valeurs Immobilisées

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et selon les options figurant sous le tableau « Etat de l'actif immobilisé ». Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Anne e

L'amortissement économique a été calculé selon les modalités spécifiées pour chacune des catégories sous le tableau « Etat des amortissements ».

En cas d'utilisation de mode ou durée différent sur le plan fiscal, le complément de dotations est porté en amortissement dérogatoire.

Les éléments de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances et les dettes en monnaies étrangères ont été converties et comptabilisées sur la base du dernier cours du change précédant la date de clôture de l'exercice.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achats payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les charges d'achat mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte, non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

Immobilisations

		Mouvements de l'exercice			Valeurs brutes au 30/06/2022
		Valeurs brutes début d'exercice	Augmentations RéévaluationsAcquisitions	Diminutions Virt p.à p. Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	71 508,53		71 508,53	
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	71 508,53		71 508,53	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	67 241,17		67 241,17	
	Instal., agencement, aménagement divers	7 072,00		7 072,00	
	Matériel de transport	556,02		556,02	
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	8 408,20		8 408,20	
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
FINANCIERES	Avances et acomptes				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	83 277,39		83 277,39	
	Participations évaluées en équivalence				
FINANCIERES	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières	10 919,78		10 919,78	
FINANCIERES	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 919,78		10 919,78	
	TOTAL	165 705,70		165 705,70	

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice Dotations	Diminutions	Amortissements au 30/06/2022
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	7 792,46		7 792,46	
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 792,46		7 792,46	
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	64 560,50	128,51	64 689,01	
Autres Instal., agencement, aménagement divers	2 489,58	211,13	2 700,71	
Matériel de transport	556,02		556,02	
Matériel de bureau, mobilier	8 408,20		8 408,20	
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	76 014,30	339,64	76 353,94	
TOTAL	83 806,76	339,64	84 146,40	

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ments à la fin de l'exercice
	Differential de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Differential de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Présentation

Créances et Dettes

30/06/2022 1 an au plus plus d'1 an

CREANCES

Créances rattachées à des participations
Prêts
Autres immobilisations financières

Clients douteux ou litigieux
Autres créances clients
Créances représentatives des titres prêtés
Personnel et comptes rattachés
Sécurité sociale et autres organismes sociaux
Impôts sur les bénéfices
Taxes sur la valeur ajoutée
Autres impôts, taxes versements assimilés
Divers
Groupe et associés
Débiteurs divers

Charges constatées d'avances

TOTAL DES CREANCES

Prêts accordés en cours d'exercice
Remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

30/06/2022 1 an au plus 1 à 5 ans plus de 5 ans

DETTES

Emprunts obligataires convertibles
Autres emprunts obligataires
Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine
Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine
Emprunts et dettes financières divers
Fournisseurs et comptes rattachés
Personnel et comptes rattachés
Sécurité sociale et autres organismes sociaux
Impôts sur les bénéfices
Taxes sur la valeur ajoutée
Obligations cautionnées
Autres impôts, taxes et assimilés
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés
Groupe et associés
Autres dettes
Dette représentative de titres empruntés
Produits constatés d'avance

TOTAL DES DETTES

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts dettes associés (personnes physiques)